

Entretien du 20 janvier 2014 avec Mgr Bernard Fellay, publié dans « Le Rocher c'est le Christ » n°88

Publié le 20 janvier 2014
 Mgr Bernard Fellay
 19 minutes
 Maison Générale - Menzingen

« IL FAUT QUE NOUS AYONS LE SOUCI DES ÂMES »

A l'occasion de sa venue à Oensigen le 20 janvier 2014, nous avons pu entendre Mgr Fellay sur les questions d'actualité de l'Eglise et de la [Fraternité Saint-Pie X](#).

Le Rocher : *Monseigneur, dans ce combat pour les âmes que mène notre Fraternité depuis plus de quarante ans, quelle est notre relation avec cette Eglise qui ne semble plus prendre ce combat au sérieux, que peut-on faire avec les progressistes ?*

Mgr Fellay : A vrai dire, on ne peut pas faire grand-chose. Actuellement, ici ou là, il arrive que l'on obtienne parfois une fois une église pour célébrer la messe, mais guère plus. Nous ne pourrons jamais être d'accord avec les véritables progressistes. Mais il n'y a pas que des modernistes. Et s'il y a des choses que l'on peut faire avancer, on doit faire ce bien. Il faut essayer, mais avec beaucoup de prudence. Notre-Seigneur n'a pas envoyé ses apôtres dans un champ de blé bien fait, il les a envoyés dans le monde.

Le Rocher : *C'est donc le souci des âmes - et pas seulement des âmes qui s'adressent à la Fraternité - qui vous pousse à agir ?*

Mgr Fellay : Oui, il faut que nous ayons le souci des âmes. Et dans nos rapports avec Rome, c'est cette question-là, c'est la question du salut des âmes qui nous motive. Notre seul souci est de les faire revenir à la Tradition. C'est pour cela que j'ai parlé « du retour de la tradition dans l'Eglise ».

Le Rocher : *Il y en a qui ont compris cette expression de travers.*

Mgr Fellay : J'ai parlé selon le sens commun. Il y en a qui disent que l'Eglise ne peut pas être séparée de sa « Tradition » puisque c'est un des fondements, avec l'Ecriture Sainte, de la Révélation ; dire que l'Eglise est séparée de la Tradition, c'est une hérésie. Mais ce n'est pas ce que j'ai dit. D'autres disent que la « Tradition », c'est nous ; alors dire qu'il faut prier pour le retour de la Tradition dans l'Eglise, c'est demander que les œuvres de la tradition retournent dans l'Eglise. Ce n'est pas non plus ce que j'ai dit. Mais à cause d'une mauvaise interprétation, nous avons des prêtres qui nous ont quittés !

Le Rocher : *Ils ont pris votre expression au niveau théologique, de manière univoque ?*

Mgr Fellay : Un supérieur de district m'a dit que cette formulation allait créer des problèmes. Je lui ai répondu : cher Monsieur l'abbé, si on continue comme cela, dans peu de temps, on va déclarer hérétique la phrase « le soleil se couche », parce que selon les principes de physique et d'astronomie, le soleil ne se couche pas ! Donc si on dit que « le soleil se couche », c'est une erreur, c'est faux. Alors, faut-il arrêter de dire que le soleil se couche ? Cette expression est de l'ordre du langage commun. Restons les pieds sur terre, soyons réalistes. C'est vrai que si on veut parler au niveau théologique, de manière stricte, ça n'a pas de sens de demander le retour de la Tradition dans l'Eglise, je le concède. Mais ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Monseigneur Lefebvre, dans [le sermon des sacres épiscopaux de 1988](#), a déclaré : « quand la Tradition aura retrouvé à Rome tous ses droits ». C'est la même chose que de dire « le printemps est de retour ». Ce sont des expressions du langage commun.

Le Rocher : *Dans le fond, la vie est remplie d'analogies, elle n'est pas univoque, c'est-à-dire qu'on utilise des termes de manière diverse.*

Mgr Fellay : L'analogie est « *in se, diversa, secundum quid unum* » : quand on parle d'analogie, on parle de deux choses en soi différentes, mais qui se ressemblent sur un point. Evidemment, il y a plusieurs sens au mot « tradition ». On peut dire que « la tradition c'est nous », oui ; mais on parle aussi de la Tradition selon un mode beaucoup plus ample quand on parle de « la Tradition de l'Eglise ». Et on peut également parler de la « Tradition » comme la partie non écrite de la Révélation. C'est un terme analogique. Si on perd ce sens de l'analogie, on est perdu aujourd'hui, dans cette crise.

Le Rocher : **Faisons donc attention à ne pas laisser entrer cet esprit chez nous.**

Mgr Fellay : C'est déjà ce qu'a fait Benoît XVI avec son « **herméneutique de la continuité** ». Jusqu'à Benoît XVI, c'était clair : il y avait le passé - la tradition - et puis Vatican II. Pour tout le monde, il y avait eu une rupture et personne ne la contestait. Benoît XVI a déclaré que l'Eglise ne peut pas se passer du passé, elle doit le garder, et que le présent est « intégré » au passé. Pour Benoît XVI, le concile Vatican II appartient à la Tradition. On est alors dans l'équivoque complète. Lorsque Vatican II dit le contraire de ce qui a été affirmé jusqu'alors, il n'y a pas « d'herméneutique de la continuité ». Mais Benoît XVI y tenait car il voulait sauver le Concile, récupérer le Concile en disant une vérité, c'est ce qui cause la confusion : « l'Eglise ne peut pas rompre avec son passé ».

Le Rocher : **Comment explique-t-il alors cette rupture ?**

Mgr Fellay : C'est pour cela que par après - en tout cas deux fois dans son pontificat, au début et à la fin - il a introduit l'idée d'un faux concile, le « concile des médias » ou para-concile qui se serait substitué au vrai concile dans la réception qu'ont eue les fidèles du concile. C'est extrêmement subtil. Il reconnaît qu'il y a des erreurs, qu'il y a des choses qui ne vont pas, mais il les attribue à ce faux concile. Malheureusement ce n'est qu'un artifice pour soustraire les erreurs du concile, pour sauver le concile.

Le Rocher : **On a l'impression qu'avec le pape François, cet « artifice » a été balayé ?**

Mgr Fellay : On pourrait dire que le pape François est le premier défenseur de toutes ces erreurs de Vatican II. Sa définition du concile par exemple : pour lui, le concile est une relecture de l'Evangile à la lumière de la civilisation, de la culture contemporaine. Pour lui, la lumière pour comprendre l'Evangile aujourd'hui, c'est la civilisation moderne. Mais c'est contraire à la foi qui dit que la lumière avec laquelle il faut lire l'évangile, c'est le Bon Dieu. C'est ça la théologie. Et François de nous dire que le meilleur fruit du concile, la meilleure illustration de l'efficacité du concile, c'est **la nouvelle messe**. Nous sommes d'accord : la nouvelle messe est bien le fruit du concile. Mais lui dit que c'est bien, et nous disons que c'est mal, voilà la différence.

Le Rocher : **On ne sait vraiment pas où l'on va avec ce pape ?**

Mgr Fellay : Il faut faire très attention quand on essaye de porter des jugements sur lui parce qu'il n'entre pas dans nos catégories. Il est hors norme. Il est un pape de praxis : ce qui compte pour lui, c'est l'action, et il veut avoir les coudées franches dans l'action. C'est pour cela que lorsqu'il parle de doctrine, il s'exprime de manière floue, très floue. Il n'y a plus cette cohérence entre la doctrine et l'action. Il y a de tout dans ses sermons. Ce qui compte pour lui, dans l'action, ce sont les hommes. S'il éprouve une sympathie envers quelqu'un, tout est permis. Il a reçu ses amis rabbins d'Argentine, il a même partagé un repas « kasher » avec eux à la maison Sainte-Marthe. La photo a été mise sur le site du Congrès juif mondial : l'ambiance est sympathique, on dirait une bande de copains. Peu importe ce que les gens vont penser, ce sont ses amis.

Le Rocher : **Son élection a-t-elle changé l'état de l'Eglise ?**

Mgr Fellay : Elle n'y a rien changé. Toutes les pratiques que nous dénonçons continuent. La seule chose qui a changé, c'est que les invitations, les soutiens discrets envers ceux qui voulaient un peu plus de tradition, sont terminés (cf. **les Franciscains de l'Immaculée**), et qu'il y a beaucoup plus de confusion. Jusqu'ici, le pape François n'a pris aucune mesure pour améliorer la situation désastreuse de l'Eglise. Qu'il s'agisse des religieux, des séminaires, on constate un arrêt des facilités faites à l'ancienne liturgie, tout en laissant un statu quo.

Le Rocher : **A-t-il bien compris la situation de l'Eglise, le souci des âmes ?**

Mgr Fellay : Il est moderne, mais il a encore tout son catéchisme d'enfant. Il croit que la jeunesse d'aujourd'hui connaît son catéchisme. ç'aurait pu être peut-être le cas en Argentine, et encore ! Il

applique, il transpose à toute l'Eglise ce qui se fait peut-être encore un peu en Amérique latine.

Le Rocher : Avec ce pape, on ne peut pas attendre d'amélioration ?

Mgr Fellay : Vous connaissez la définition qu'il donne de lui-même **au jésuite qui l'a interviewé** : « Qui est le pape François ? » - « Je suis un pécheur, oui, je crois que c'est la réponse la plus profonde que je puis donner, et je suis un peu fourbe (l'expression française fourbe traduit de manière peut-être un peu trop forte le mot italien « furbo » qui signifie plutôt malin, rusé) et manipulateur. »[1] Au niveau de la doctrine, ce sera encore moins clair qu'avant parce que certaines phrases sont claires, et d'autres sont d'un nébuleux incroyable.

Le Rocher : Les papes Jean XXIII et Jean-Paul II vont être « canonisés » le 27 avril. Faut-il s'étonner d'une pareille décision ? Que pouvons-nous faire ?

Mgr Fellay : Il ne faut pas s'étonner, ce qu'ils veulent, c'est canoniser le concile, et il n'y a rien de plus facile pour ce but que de canoniser les papes qui ont fait le concile. Que pouvons-nous faire ? - Je dirais qu'on a déjà tout essayé, au point de vue de l'action que nous pouvions avoir sur Rome, laquelle de toute façon ne nous écoute pas et ne veut rien entendre. Il nous reste à prier, à rappeler les arguments que nous avons déjà publiés. Nous avons envoyé **un important dossier pour protester contre la béatification de Jean XXIII, et nous avons fait de même pour Jean-Paul II**. Ils ont reçu notre texte, mais celui qui a été chargé d'en faire un compte-rendu a écarté nos arguments d'un revers de main en disant que de toute façon nous étions contre le concile... Il n'y a eu aucun effort sérieux pour se donner la peine de considérer nos arguments. C'est d'une légèreté invraisemblable.

Le Rocher : Ces études - et les publications qui en ont été faites[2] - sont donc encore bien d'actualité ?

Mgr Fellay : Ressortons tous nos travaux pour montrer que de telles canonisations ne sont pas sérieuses, même s'il y a toujours le fameux problème de l'infaillibilité qui serait impliquée par une canonisation. Il faut savoir que c'est un point sur lequel on peut encore travailler. Sur les questions de foi, d'infaillibilité des dogmes, il n'y a pas à discuter. Par contre sur la question de l'infaillibilité des canonisations, comme elles ne sont pas l'objet primaire de l'infaillibilité mais plutôt secondaire, il y a encore un domaine de discussion possible.

Le Rocher : Les documents qui sont encore dans les archives secrètes n'ont même pas été examinés ?

Mgr Fellay : C'est une totale imprudence. Or l'élément matériel de la canonisation c'est l'acte prudentiel de l'Eglise. Si on ne suit pas les règles élémentaires de la prudence et élimine certains documents, alors la possibilité de se tromper est réelle. Mais de toute façon, ils ont même changé, semble-t-il, la notion de sainteté. Tout cela nous attriste, mais humainement parlant, on ne voit pas ce qu'on pourrait faire pour l'empêcher. Ils en arrivent même à se passer des miracles.

Le Rocher : Il y a des gens qui affirment que Mgr Fellay veut à tout prix un accord avec Rome.

Mgr Fellay : Cela n'a pas de sens ! Je n'en ai jamais cherché de moi-même, mais j'ai cru devoir examiner la proposition romaine en 2011/2012. Maintenant cela serait de la folie. Où vont-ils chercher de telles idées ? Je maintiens par contre qu'il faut essayer de faire tout le bien qu'on peut pour sauver le maximum d'âmes. Tout ce que l'on peut faire de bien à Rome, pourra ensuite redescendre sur toute l'Eglise, et faire du bien à des milliers d'âmes. Il faut essayer. C'est normal, c'est évident. C'est limité pour l'instant, mais c'est dans les mains du Bon Dieu. Faisons notre possible et il y a encore des gens à Rome qui disent que c'est avec et par la Tradition que l'Eglise sera restaurée.

Le Rocher : Y a-t-il eu une approche officielle de Rome pour reprendre contact avec vous depuis l'élection du pape François ?

Mgr Fellay : Il y a eu une approche « non officielle » de Rome pour reprendre contact avec nous, mais rien de plus et je n'ai pas sollicité d'audience comme j'avais pu le faire après l'élection de Benoît XVI. Pour moi actuellement les choses sont très simples : on reste comme on est. Certains ont conclu des contacts rapprochés de 2012 que je posais comme principe suprême la nécessité d'une reconnaissance canonique. La conservation de la foi et de notre identité catholique traditionnelle est primordiale et reste notre principe premier.

Le Rocher : Il y a pourtant de plus en plus de voix discordantes dans l'Eglise ?

Mgr Fellay : Certes, mais comme nous n'avons pas un pape qui met de l'ordre, nous allons vers une situation encore plus confuse. Le grand danger, c'est que cette situation provoque chez nous des impatiences : que certains en ont assez et concluent que le pape actuel n'est plus pape. Cela a d'ailleurs déjà commencé. Des prêtres qui nous ont quittés ont déclaré, au moment de l'élection du pape François, qu'ils ne reconnaissent pas cette élection.

Le Rocher : Ce qui se passe actuellement, c'est un mélange d'impatience et d'inquiétude ?

Mgr Fellay : Quand il y a de la méfiance, on a tendance à prendre toutes les choses de travers, le plus de travers possible. On caricature, on ment, et à force de mentir, des gens finissent par y croire. Il y a en plus une véritable campagne d'intoxication.

Le Rocher : Vous préférez sans doute que l'on s'adresse à vous ?

Mgr Fellay : Je n'ai jamais fait le reproche à personne de m'avoir écrit et de m'avoir demandé des précisions, des explications. Mais d'accuser et de dialectiser dans le public, c'est grave. On rend le public juge d'une cause. C'est un processus révolutionnaire. Ils se disent anti-libéraux, et ils utilisent les principes de la révolution.

Le Rocher : Quel usage peut-on faire des textes de Mgr Lefebvre ? Quelle autorité ont-ils ?

Mgr Fellay : Mgr Lefebvre, c'est notre fondateur, et dans notre société, c'est lui qui donne les principes, l'esprit. C'est d'une importance capitale, il avait la grâce du fondateur. Il a donc une autorité éminente pour notre société. D'autre part, on peut dire qu'aujourd'hui, notre société est un peu dans les mêmes circonstances que lors de sa fondation. Les événements autour de nous sont les mêmes, c'est-à-dire cette crise dans l'Eglise, cette mise en doute de la foi et des mœurs, de la discipline. Il y a certes des variations : il y a le nouveau droit canon, il y a eu les réunions interreligieuses d'Assise, mais fondamentalement, c'est la même crise qui blesse l'Eglise à mort, qui tue les âmes, asphyxie les sociétés religieuses, les diocèses. Le sacerdoce est toujours autant en danger. D'ailleurs Rome elle-même nous considère de manière particulière en raison de ce fondateur. C'est la réalité. Rome ignore par contre totalement les mouvements sédévacantistes.

Le Rocher : Ne peut-on pas dire que puisque Mgr Lefebvre a dit une chose à une occasion, il l'a donc affirmé pour tout le temps ?

Mgr Fellay : On peut voir comment il a agi dans une situation semblable, mais il ne s'agit pas de faire un « copier-coller ». Mgr Lefebvre a lui-même, par exemple, eu des paroles très dures en 1976, à l'occasion de l'« été chaud », qu'il n'a utilisées qu'à ce moment-là. Ainsi a-t-il parlé de « messe bâtarde », de prêtres « bâtards ». Mais après il n'a plus utilisé ces expressions. Est-ce à dire que la messe est devenue moins « bâtarde » par la suite ? - Bien sûr que non, mais il a utilisé ces expressions à l'occasion de l'« été chaud » dans toute l'acception du terme, mais plus par la suite.

Le Rocher : On peut se poser la question : « Qu'est-ce que Mgr Lefebvre aurait fait aujourd'hui ? »

Mgr Fellay : Quand on veut appliquer à aujourd'hui quelque chose du passé, il ne faut pas oublier que les circonstances actuelles ne sont pas nécessairement et absolument identiques à celles qu'a connues notre fondateur. On peut s'inspirer de son esprit, mais on ne peut pas faire absolument la même chose. Et de fait, on peut faire dire à Mgr Lefebvre tout ce que l'on veut. On peut même trouver dans un de ses sermons ce qui pourrait apparaître comme une contradiction. Ainsi dans son fameux sermon pour son jubilé de 1987 (40 ans d'épiscopat), il raconte dans une première partie sa rencontre avec le cardinal Ratzinger auquel il dit : « Même si vous nous donnez des évêques, nous ne pouvons pas travailler avec vous ». Mais dans la suite de son sermon, il explique aux fidèles qu'une chose extraordinaire a eu lieu à Rome, qu'on lui a fait une intéressante proposition et il leur demande de prier pour que cela aboutisse.

Le Rocher : On peut donc faire dire à Mgr Lefebvre à peu près tout ce qu'on veut ?

Mgr Fellay : On peut lui faire dire à peu près tout ce qu'on veut car il s'est trouvé dans des situations différentes où il a dû à chaque fois prendre position. La seule solution pour s'en sortir, c'est de replacer les choses dans leur contexte. On ne se rend pas assez compte de l'importance du contexte. C'est un des malheurs d'aujourd'hui, on absolutise tout, chaque phrase est absolutisée, c'est-à-dire

sortie de son contexte et érigée en principe absolu. Mais la réalité n'est pas comme cela. Il y a des différences de genres : un sermon, une conférence, une explication, une illustration. On finit par perdre le sens des nuances et l'honnêteté intellectuelle.

Une partie des problèmes que nous voyons aujourd'hui, c'est qu'on ne regarde plus si ce qui est dit est de l'ordre de l'opinion ou du dogme. Tout est dogmatisé, absolutisé. Or il y a beaucoup de choses que l'on dit qui sont de l'ordre de l'opinion, c'est-à-dire qu'en les disant, il faut accepter comme possible la pensée contraire. Donnons quelques exemples. Cette fameuse question de l'**Eglise conciliaire** : quelle est la nature de l'Eglise conciliaire ? - C'est au niveau de l'opinion, et les opinions peuvent être différentes, même dans la Fraternité Saint-Pie X. Mais il ne faut pas en faire un dogme et se condamner les uns les autres alors qu'il ne s'agit que d'une opinion différente. Il en est de même pour ce qu'on appelle l'« autorité magistérielle du concile ». C'est une question ouverte. Rome déclare que c'est du magistère ordinaire, mais ne demande pas, au nom de la foi, de l'accepter comme tel. Mgr Lefebvre était plutôt d'avis que c'était de l'ordre d'une prédication, donc susceptible d'erreur.

Le Rocher : En conclusion, quels conseils donnez-vous à vos fidèles ?

Mgr Fellay : Au milieu de ces préoccupations, le bien de l'Eglise tout entière doit rester cher à tout cœur catholique. Les développements de notre Fraternité que nous voyons se réaliser sous nos yeux sont une cause de joie, d'action de grâces, et la preuve dans les faits que la fidélité à la foi et à la discipline traditionnelles procure toujours les fruits bénis de la grâce. Dans un monde toujours plus hostile à l'accomplissement des commandements de Dieu, nous devons avoir le souci véritable de former des âmes bien trempées, qui prennent à cœur leur propre sanctification et le salut de toutes les âmes.

Propos recueillis et mis en forme par M. l'abbé Claude Pellouchoud /Avec nos remerciements à la Maison générale

Sources : **Le Rocher**, 6 numéros par an contre une offrande libre adressée à Prieuré Saint-Antoine Avenue du Valais 14 CH - 1896 Vouvry . Courriel : - Site Internet : //LPL

Notes

[1] « *Je ne sais pas quelle est la définition la plus juste... Je suis un pécheur. C'est la définition la plus juste... Ce n'est pas une manière de parler, un genre littéraire. Je suis un pécheur. (...) Si, je peux peut-être dire que je suis un peu rusé (un po' furbo), que je sais manœuvrer (muoversi), mais il est vrai que je suis aussi un peu ingénu...* »

[2] Abbé Philippe Toulza, « **Jean XXIII bienheureux ?** », in *Fideliter*, mars-avril 2008. *The Remnant*, « *Exposé des réserves sur la prochaine béatification de Jean-Paul II* », *DICI* n°233 (16 avril 2011). Abbé Jean-Michel Gleize, « **Doutes sur une canonisation** », in *Le Courrier de Rome*, n°341, février 2011, *DICI* n°283 (18 octobre 2013) ; « *Le dilemme que pose la canonisation de Jean-Paul II* », in *Le Courrier de Rome*, n°372, *DICI* n°290 (14 février 2014) ; Abbé de la Rocque, « **Jean-Paul II, doutes sur une béatification** », Clovis, 2010.